

La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers 1 fr. ; Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**

LE PETIT COMMERCE A LA CHAMBRE

par **Charles DUMAS**

LES PASSEPORTS TUNISIENS

La question est trop importante pour que nous nous en désintéressions et, quoique cela ne concerne que nos protégés exclusivement, c'est un devoir pour un journal français qui se réclame des libertés de notre pays, d'élever la voix contre les mille et une vexations qui attendent le sujet beylical désireux de se rendre dans la Métropole.

Au lieu de se féliciter de ces voyages qui deviennent plus fréquents chaque jour, de ces relations qui se multiplient entre le pays protégé et le pays protecteur, on semble, au contraire, tout faire pour y mettre des entraves.

Les premières années de l'occupation, les Tunisiens n'osaient pas se rendre en France : la traversée de la mer faisait peur aux indigènes timorés, peu habitués à se déplacer : l'ignorance de la langue et des mœurs de nos compatriotes retenait sur ces rivages ceux qui étaient hantés du désir d'aller voir nos grandes villes.

Peu à peu, la curiosité, stimulée par les lectures et les récits des immigrants, la diffusion de l'instruction, le développement des relations commerciales, furent des facteurs importants qui incitèrent les habitants de la Régence à aller fouler le sol de leur nouvelle Mère-Patrie.

Les expositions universelles de Paris de 1889 et de 1900, qui attirèrent dans la Ville-Lumière des milliers de nos concitoyens, donnèrent le coup de grâce aux ultimes hésitations, et, aujourd'hui, l'on peut affirmer sans crainte que fort rares sont les Tunisiens qui n'ont pas été au moins une fois dans la Métropole.

Dans toutes les grandes villes de France, et notamment à Marseille et à Paris, il y a des quartiers entiers entiers habités par les Tunisiens, qui y transportent, avec leurs us et coutumes, leur dialecte et leur commerce. A Paris, c'est le quartier de la rue Joffroy ; à Marseille, c'est celui des rues Molière, Corneille, etc.

Les Indigènes qui prennent chaque jour le paquebot pour les rives gauloises sont légion, et l'air qu'on respire dans notre Patrie doit être en honneur chez les poumons tunisiens. L'on se réjouissait de ces relations toujours plus étroites, toujours plus intimes et cordiales qui s'établissaient entre la population des deux contrées et qui permettaient à nos protégés de nous apprécier à notre juste valeur et, par suite, de nous estimer et de nous aimer.

C'est un courant de civilisation qui s'établissait, et les Tunisiens, revenus de leur prévention contre nous, se francisaient fort au contact de nos compatriotes d'outre-mer.

Ceci ne faisait point l'affaire du Vieux Marabout Keffois, qui fit tout pour empêcher ce mouvement.

Dans sa cervelle finaude mais rebelle à tout progrès, germa aussitôt l'idée de créer des entraves

à cette impulsion. Lui, qui voudrait imprimer à la Régence un recul continu, il ne voyait pas sans appréhension cette marche en avant Digne continuateur du triste Millet, le bon Roy créa le passeport tunisien, non pas dans un but de régularisation de la situation des partants, mais pour harceler ces derniers, pour les dégouter à jamais d'une francisation qu'il abhorrait.

Sous prétexte que quelques indigènes avaient quitté leur pays pour se rendre en France sans ressources et que le Gouvernement a été obligé de les rapatrier, il multiplia les entraves pour empêcher, même les commerçants les plus riches et les plus notables, d'accomplir un voyage d'affaires pour lequel ils étaient munis souvent d'un billet d'aller et retour.

Il faudrait plusieurs colonnes de la *Petite Tunisienne Socialiste* pour narrer en détail les innombrables démarches, les pertes de temps, les cautions à fournir, les obstacles à faire pour obtenir ce bout de papier sans lequel les « bourriques » postées au départ des paquebots s'opposent indignement à votre embarquement.

Tous les Tunisiens sont prêts, paraît-il, à se faire faire un passeport, à la condition que le sentier qui y conduit ne soit pas à plaisir parsemé d'épines, invention de l'intelligence morbide du Marabout malfaisant.

Nous avons confiance en l'esprit de droiture et de patriotisme de l'honorable M. U Blanc, et nous sommes certains qu'il se fera un devoir de simplifier l'obtention d'un passeport pour nos protégés, par la suppression d'une foule de démarches et précautions absolument inutiles.

JEAN SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

PICHONNOISERIES

Notre confrère, M. A. Monniot, de la Libre Parole, avait demandé au ministre des Affaires étrangères l'autorisation de compulsier les archives pour des renseignements dont il avait besoin. Généralement, ces autorisations s'accordent facilement, mais M. Pichon, dont on connaît l'héroïque passé, s'est retranché derrière un vague comité de direction pour ne pas accueillir favorablement la demande de notre confrère, ce qui provoque les sarcasmes du Rappel, qui raille la prudence excessive du ministre des Affaires étrangères.

Après avoir reproduit la lettre de refus, le Rappel ajoute :

Cette lettre a véritablement de quoi confondre. M. Pichon ne fera croire à personne que la communication de pièces vieilles de 73 ans puisse présenter le moindre inconvénient pour la direction actuelle de notre politique étrangère. Personne ne comprendra le refus qu'il a opposé à M. Albert Monniot, et tous les journalistes français jugeront intolérable

qu'un ministre puisse, à son gré et sans raison, les mettre dans l'impossibilité de documenter leurs études sur tel ou tel épisode de l'histoire politique.

M. Pichon devrait pourtant savoir que les archives du quai d'Orsay ne sont pas les caves des légations de Pékin.

Sans doute, et il doit y avoir là autre chose qu'une chinoiserie : vraisemblablement, une soustraction de pièces qu'on veut masquer, dit Albert Monniot.

Ces caves de Pékin, quel rôle elles jouent dans la vie politique de Pichon !

On les lui sert, si l'on peut dire, à toutes les sauces ! Jusqu'à Clemenceau, son ancien patron, comme les autres.

Qu'a bien pu faire Pichon au « tigr » pour que celui-ci lui rappelle l'histoire, plutôt humiliante, de son existence ?

Un jour, dans son journal l'Homme libre, qu'on octroie la croix de la Légion d'honneur à l'instituteur de Couffouleux qui, comme on sait, faillit tre étné par des fanatiques, ennemis de l'école laïque, e il ajouta t, comme ra son pè remptoire, que Pichon avait reçu la croix pour avoir, lui aussi, esugé le feu des Boxers dans les caves de Pékin.

Pauvre Pichon, quel coup d'assommoir !

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

A la Compagnie des Tramways. — Le public tunisois exprime sa satisfaction à la Compagnie des Tramways pour sa détermination de recruter désormais son personnel parmi les Français et les Tunisiens.

Nous ne sommes pas les ennemis des Italiens, mais nous avons constaté, avec tout le monde, que les employés de tram de cette nationalité, qui formaient il y a peu de temps encore, la grande majorité de son personnel, étaient d'un sans-gêne et d'une grossièreté inouïs envers le public, qui paie pour être traité avec inconvenance par des wattmans ou conducteurs aussi étrangers que malappris.

Aujourd'hui, le nouveau contingent indigène, musulman ou israélite, est plein d'égards pour les voyageurs qui ne tarissent pas d'éloges sur M. Bourbeau, le nouveau directeur, qui s'est déjà révélé si prévenant pour sa clientèle.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour sa décision à la fois si utile et si patriotique.

Nouveau crachat. — Notre Nihan Iftikhar va avoir son pendant dans notre nouveau protectorat marocain. Le Sultan Moulay Youcef vient, en effet, de créer une nouvelle décoration à laquelle il a donné le nom bizarre et difficile à prononcer pour nos lèvres françaises, de « Ouïslame-Alaouite ».

Les compétitions seraient, paraît-il, déjà nombreuses et les amateurs de décorations exotiques, sont enchantés de pouvoir orner leur boutonnière d'un insigne nouveau.

Grand bien leur fasse.

Ligue des Droits de l'Homme. — M. F. de Pressensé, au nom des 60.000 membres de la Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, vient

de télégraphier au Sultan de Turquie et au Grand Vizir, les suppliant, à la suite de l'assassinat de Chewket Pacha, de ne pas procéder aux arrestations en masse ni exécuter les accusés en dehors des garanties que doit avoir la défense, ajoutant que « l'opinion en Europe ne comprendrait pas une telle façon d'agir sous le règne d'un Sultan ami des lois et du progrès. »

Oh ! la barbe ! — Chaque jour, les rares lecteurs de la *Tunisienne Tridonnaire* peuvent lire, en tête des échos, ces deux lignes en gros caractères : « An II de l'état de siège. — N^o jour. »

Nous sommes, il est vrai, nominalement depuis les tristes événements de novembre 1911, sous le régime militaire. Aucun décret n'est venu abroger celui qui a institué cette disposition, absolument indispensible tant que les guerres balkanique et tripolitaine ne sont point totalement terminées. Mais, en réalité, nous ne souffrons d'aucune condition particulière et la vie en Tunisie suit son cours normal absolu.

Néanmoins, il est ridicule — pour ne pas dire plus, de la part du confrère réactionnaire de le rappeler ainsi sans cesse aux Tunisiens ou aux touristes désireux de venir faire un tour dans la Régence. jugeote que son *alter ego* Henri, devrait bien le lui faire comprendre.

D'autant plus que l'idée, pour si infime soit-elle, n'appartient pas à M. Tridon, qui l'avait simplement héritée de l'hebdomadaire et défunte *Bataille*, qui paraît dans chacun de ses numéros, en tête des échos, cette note ainsi conçue : « A nos amis de France. — Nous sommes encore sous le régime du petit état de siège. »

Rien de nouveau....

L'excursion Weber. — Avant hier dimanche, a eu lieu la grande excursion annuelle que l'imprimeur et éditeur tunisien M. Frédéric Weber offre à son nombreux et dévoué personnel et à divers invités.

Cette année, la jolie fête de famille a eu pour cadre la coquette plage de Dermèche, ancienne résidence beylicale d'été. La journée a été très agréablement passée en promenades, bals, chants, repas champêtres et distractions de toutes sortes.

Au nom du personnel, notre ami Dana prononça un très beau discours, remerciant l'excellent patron qui sait si bien se faire aimer de ses employés et ouvriers.

A l'année prochaine !

Passez l'été dans la Haute-Savoie et vous reviendrez avec une santé florissante.

Hôtels-pensions pour toutes les bourses depuis 3 fr. 50 par jour, tout compris.

Pays sain, agréable, frais, cure de lait, d'altitude, eau minérale, etc., etc.

A vendre 150 actions de la Société des Mines de Charren, libérées de 50 fr., à 10 fr. Ecrire à M. F. Duval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

Sports meurtriers

L'abus en toute chose est nuisible, dit la sagesse des nations ; dans les sports, l'abus est non seulement dangereux, il est même parfois, hélas ! mortel.

Commençons par affirmer, toutefois, que nous sommes les premiers à reconnaître l'utilité de la culture physique sous toutes ses formes. Nous ne sommes point de ceux qui nieraient les bienfaits de la gymnastique, de la natation, du canotage, des divers jeux et exercices en plein air, etc.

Néanmoins, quand, comme à Tunis, le développement intensif, colossal, du goût des sports prime tout autre sentiment chez la jeunesse, il appartient à la presse — à la presse indépendante — de signaler le péril et de crier casse cou.

Le mal qui tue nos joveaux est épouvantable. L'épidémie de foot-ball sévit à outrance et ne laisse pas de préoccuper sérieusement les papas et les mamans, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de ceux que l'on appelle communément « l'espoir du pays » et qui le sont réellement.

Nous nous souvenons d'une autre maladie qui sévissait à Tunis il y a quelque dix ans. C'était le billard. Le moindre caboulot en était pourvu et les établissements peu de « premier ordre » s'enorgueillissaient de nombreux appareils à carambolages. Le dimanche, l'on ne voyait presque personne dans les théâtres ou sur nos promenades, sauf les mamans et les enfants. Tous les hommes, tous les blancs-becs étaient furrés dans un assommoir quelconque et s'y livraient sans répit ni fatigue aux douceurs du « colles » ou du « tris bandes ».

Une académie de billard existait alors ; des professeurs, diplômés s'il vous plaît, y formaient des disciples attentifs ; des matches s'organisaient et les parties intéressantes faisaient alors l'objet de toutes les conversations en ville.

Aujourd'hui, le sport a changé, mais non l'engouement universel pour la même distraction. Le billard est détrôné par S. M. Foot-Ball I^{er}, souverain incontesté de toutes les folles cervelles et qui ne connaît point de républicains dans son royaume.

Les associations autorisées de ce passe-temps pullulent ; celles qui ne le sont point foisonnent. Le moindre faubourg de Tunis en renferme deux ou trois. « Rugby », « Association », tels sont les noms qui retentissent continuellement à nos oreilles assourdies. Les journaux ont de grandes rubriques sportives, et la « binette » des meilleurs « foot-balleurs » s'y étale en bonne place.

Les sociétés intellectuelles périssent ou disparaissent : celles de foot-ball prospèrent et se développent. Les foyers de famille sont déserts et mornes : les terrains de jeux sont peuplés et mouvementés.

Les jeunes candidats échouent piteusement aux examens du certificat d'études ou du brevet de capacité : ils sont reçus brillamment.

Les sociétés intellectuelles périssent ou disparaissent : celles de foot-ball prospèrent et se développent. Les foyers de famille sont déserts et mornes : les terrains de jeux sont peuplés et mouvementés.

Les jeunes candidats échouent piteusement aux examens du certificat d'études ou du brevet de capacité : ils sont reçus brillamment.

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

ment aux concours pour l'obtention du titre d'arbitre officiel de matchs sportifs. Les bibliothèques publiques déplorent la fuite de leurs lecteurs : les journaux et revues de sports voient s'allonger démesurément la liste de leurs acheteurs ou abonnés.

Tel qui ne saurait pas vous citer une date historique ou répondre convenablement à une question de géographie, vous étalera complaisamment sa science du chausson, du ballon, du bâton, de la voltige, des agrès, de la boxe, de la lutte, etc., etc.

Et pendant ce temps, des centaines, des milliers de jeunes gens, oubliant leur profession, leur école, leur famille, s'adonnent comme des insensés à ces jeux fatigants et nocifs.

Combien d'entre eux, couverts de sueur et de poussière, le teint enflammé, après une rude partie, attrapent, imprudemment, quelque coup d'air souvent fatal ?

Combien de ces malheureux adolescents reposent aujourd'hui sous la froide dalle d'une nécropole quelconque pour avoir trop participé aux exercices sportifs : « Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée. » a dit notre immortel Victor Hugo.

Nous, à notre tour, paraphrasant le vers célèbre du grand poète, nous dirons : Ils aimèrent trop le foo-ball et c'est ce qui les a tués.

Malheureux enfants que pleurent aujourd'hui des parents inconsolables, vous avez été pris, attirés, fascinés par la beauté de y êtes adonné entièrement avec la fougue de votre belle jeunesse, vous y avez sacrifié vos études et vos affections, et jusqu'à, hélas ! votre frêle existence.

Que l'exemple de ces disparus à l'aurore de leur vie pleine de promesse, serve aujourd'hui aux exaltés, à ceux qui, s'exposant trop aux dangers d'une gymnastique effrénée, veulent jeter la consternation dans leur famille.

Cette folle passion de foot-ball doit disparaître ; ses victimes sont déjà nombreuses, victimes innocentes et inutiles, puisqu'elles ne servent pas à faire apporter des perfectionnements à une distraction qui ne sert elle-même à rien.

Et si nous ne la verrions pas décroître graduellement, en dépit des pontifes qui en vivent — nous crierions si fort que le Gouvernement sera obligé d'intervenir.

J. VÉHEL.

La réforme de l'indigénat EN ALGÉRIE

Voici, à titre documentaire, les réformes apportées au code de l'indigénat algérien et les atténuations qui sont apportées à l'ancien système.

Le gouverneur général de l'Algérie a pris l'arrêté suivant :

Art. 1^{er} — Les dispositions du premier paragraphe de l'art. 2 de la loi du 24 décembre 1904 exemptant diverses catégories d'indigènes des peines applicables aux contraventions spéciales de l'indigénat, sont étendues sans préjudice des dispositions du décret du 19 septembre 1912 :

1^{er} Aux indigènes titulaires d'une médaille commémorative attribuée à la suite d'une campagne, des Palmes académiques, d'une décoration du Mérite agricole, d'une médaille forestière d'une médaille de la Mutualité, d'une médaille d'honneur des épidémies, ou du Commerce et de l'Industrie, de la médaille du Service pénitentiaire, de la médaille des ouvriers ruraux, de la médaille des agents de police municipale et rurale ou d'une mention honorable

décernée par le Gouvernement de la République ;

2^o Aux anciens élèves des Facultés ou des écoles de l'Enseignement supérieur des Lycées, Collèges, Mederças, Ecoles Normales, Ecoles d'Agriculture ou de Commerce, Ecoles des Arts et Métiers, pourvus d'un diplôme, d'un certificat d'études délivré après examen, ainsi qu'aux anciens élèves des écoles primaires publiques, pourvus du certificat d'études primaires institué par l'art. 6 de la loi du 28 mars 1882 et les arrêtés ministériels du 18 janvier 1887 et du 31 juillet 1897 ;

3^o Aux indigènes pouvant justifier qu'ils sont commerçants sédentaires, tenant boutique et inscrits au rôle des patentes ;

4^o Aux indigènes membres des Chambres d'Agriculture et de Commerce ;

5^o Aux indigènes ayant obtenu des récompenses soit dans des Expositions ou Concours agricoles et industriels, soit dans les Concours, des prix culturels et des primes d'honneur, soit enfin dans les Concours de petite culture ou dans tous les autres concours de même nature agricole et industrielle, organisés spécialement pour les indigènes.

Art. 2. — L'obligation du permis de voyage est supprimée à l'intérieur de l'Algérie et entre l'Algérie et la France ; elle est maintenue pour les voyageurs à l'étranger.

Art. 3. — L'arrêté sus-visé du 1^{er} février 1905 est abrogé.

Art. 4. — Le secrétaire et les préfets des trois départements de l'Algérie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

LE PETIT COMMERCE A LA CHAMBRE

par Charles DUMAS, député de l'Allier

Discours prononcé à la Chambre dans la Séance du 12 novembre 1912

Notre ami M. Charles Dumas, le 26 novembre dernier à la tribune du Parlement français un superbe et très documenté discours en faveur du petit commerce si souvent sacrifié et dont les droits sont méconnus.

C'est l'honneur du Parti unifié de tenir toujours haut et ferme le drapeau des revendications sociales, et de clamer bien haut le droit de chacun à la vie et au bien-être.

C'est intégralement que nous reproduisons ce beau discours. Ainsi nos lecteurs pourront juger de ce que l'on appelle la physionomie de la séance. Les petits commerçants n'y verront pas sans profit toute une Chambre, depuis les plus droitiers jusqu'aux plus rouges radicaux et à l'exception des socialistes, s'efforçant d'empêcher, par tous les moyens, de se produire une intervention gênante pour le grand capitalisme. C'est que tous ces soi-disants amis du petit commerce ne redoutent rien tant que la vérité, parce qu'ils savent bien que la vérité serait ici un argument de plus dans l'arsenal socialiste.

La suprême objection du gouvernement, représenté en l'occurrence par le Ministre des Finances et le Ministre du Commerce, fut que l'enquête arrêtée tout ce que l'on a soi-disant entrepris en faveur du commerce de France. La puérilité d'une telle affirmation fut établie peu de jours après par la Commission du Commerce qui décida de se rallier au projet d'enquête proposé par Charles Dumas.

Bon gré, mal gré, nous saurons la vérité. Ce sera tout bénéfice du Socialisme.

Charles Dumas. — Il y a quelques jours, à la rentrée de la Chambre, le Gouvernement a déposé un projet de crédit commercial et je suis de ceux qui s'en félicitent, pour des raisons que j'exposerai dans un instant.

La Chambre, d'autre part, se trouve saisie par plusieurs de nos collègues de propositions concernant la fiscalité commerciale, propositions sur les conséquences desquelles nous aurons, d'ailleurs, beaucoup à dire lorsqu'elles viendront devant nous.

Quoi qu'il en soit, messieurs, il apparaît que la situation du commerce en France fait, à l'heure actuelle, l'objet de légitimes soucis du Parlement.

Et si nous nous tournons vers le pays, vers le monde du commerce lui-même, nous n'aurons pas de peine à comprendre les raisons de ce souci. Depuis de longs mois déjà, nous assistons à une agitation permanente dans le monde du commerce et plus particulièrement du moyen et du

petit commerce. Partout les moyens et les petits commerçants s'organisent en unions, en ligues, en congrès et toutes leurs délibérations, toutes leurs discussions aboutissent à cette même doléance, à cette même plainte : nous, petits et moyens commerçants, nous sommes chaque jour davantage écrasés ; les impôts nous accablent et la concurrence formidable et invincible que nous organise partout le grand capitalisme commercial, nous rend la vie impossible et intenable. Le petit commerce agonise, il se meurt et de sa mort nous sommes, nous, les victimes, frappés dans nos ressources, expropriés dans nos moyens d'existence.

La concentration capitaliste et le commerce

Je ne sais, messieurs, si, pour quelques-uns, cette crise évidente et certaine a été une surprise ; mais ce que je sais bien, c'est que pour nous, socialistes, elle n'a rien d'imprévu.

Depuis que nous existons, nous n'avons jamais cessé de la prévoir et de l'annoncer comme une des conséquences pour ainsi dire inévitables et mathématiques du développement du régime économique capitaliste. Le capitalisme absorbe tour à tour tous les moyens de production et d'échange ; il les absorbe et il les transforme. Dans la grande lutte de la concurrence économe que, il a pour lui toutes les forces et toutes les supériorités. Il a la force de l'argent, la supériorité de l'outillage et de la technique ; la grandeur même de ses entreprises lui assure le maximum de rendement avec le minimum de frais ; tous les progrès de la science, dont il est le premier et presque le seul bénéficiaire, conspirent encore à accroître ses chances de lutte et de victoire. Par l'émancipement des petits et des moyens producteurs, il se concentre entre ses mains, par le seul jeu de la libre concurrence, toutes les forces économiques de la nation. Hier, c'était l'industrie presque tout entière absorbée et si, il y a quelques dizaines d'années, les premiers propagandistes du socialisme pouvaient paraître exagérer en annonçant la disparition prochaine de l'artisanerie, qui avait pu résister aux assauts de la grande industrie naissante, aujourd'hui, quand autour de nous retentit partout la grande rumeur des usines et des machines, il apparaît presque superflu de rappeler cette page de notre histoire économique ; elle s'est regardé autour de soi.

Et pourquoi donc le petit commerce avait-il, lui aussi, échappé aux conséquences naturelles du développement du capitalisme ?

Il aurait fallu pour cela qu'il représentât, dans son état de individualiste, sous le régime du petit magasin, de la petite boutique, la forme suprême des organismes d'échange ; il aurait fallu que le magasin, que la boutique du moyen et du petit commerçant représentassent le dernier mot du progrès et de la technique commerciale.

Eh bien, messieurs, regardez comment, de plus en plus, fonctionnent aujourd'hui les diverses branches du commerce et entre les mains de qui elles ont passé ; regardez, en un mot, l'évolution qui s'est accomplie, et vous aurez, par les faits, la réponse à la question que je posais tout à l'heure.

Dans presque toutes les catégories, la concentration capitaliste est ou déjà réalisée ou en pleine voie de réalisation.

Retenir de tels problèmes, même à la fin d'une séance, ce n'est pas abuser des instants de la Chambre, et je lui demande la permission de tracer une esquisse rapide de cette conquête du capitalisme.

Ce furent d'abord dans les grandes villes, à Paris surtout, les grands caravansérails du commerce, les Louvre, les Bon Marché, les Printemps, les Galeries Lafayette, les Ménagère, les Samaritaine et tant d'autres. A la base de leur développement commercial, ils mettaient la loi inverse de la loi de division du travail, qui avait assuré l'essor de toute l'industrie, ils concentraient, eux, les produits du travail. Dans des rayons innombrables, ils ont à la disposition de l'acheteur tout ce qui se fabrique, tout ce qui se consomme. Je dis bien « ce qui se consomme », car on trouve chez eux, à côté de la dernière création du couturier, de la modiste, du tailleur ou du bijoutier, certains articles de consommation, et vous pouvez être assurés que ce rayon-là ils l'étendent, et qu'ils en créeront d'autres encore plus imprévus.

Par l'infinie variété de leurs produits, par le choix immense qu'ils en offrent, par la puissance de leur réclame, ils ont, d'abord, absorbé toute la clientèle de nos villes ; puis à mesure que les moyens de communication se sont développés, par leurs catalogues, par les chemins de fer et les colis postaux, ils sont allés porter la concurrence jusque dans les régions les plus reculées du pays.

Si vous voulez une idée de la puissance d'affaires que représentent ces colossaux organismes du grand capitalisme, vous me permettez de vous donner quelques chiffres, très restreints d'ailleurs, parce qu'il n'y a que les sociétés par actions qui publient leurs bilans. J'ai pu m'en procurer deux.

Voici, d'abord, les Galeries Lafayette... (Interruptions. — Bruit.)

M. le Président. — Monsieur Charles Dumas, je m'excuse de vous interrompre, mais je dois vous rappeler que vous avez la parole pour exposer uniquement les motifs de l'urgence.

Charles Dumas. — Cette question est assez importante pour attirer quelques instants l'attention de la Chambre. D'autre part, nous avons discuté le budget du commerce avec une telle rapidité que si nous prolongeons un peu cette discussion, le pays ne s'en plaindra pas. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

Charles Dumas. — Voici le bilan des Galeries Lafayette : fondées en 1890 avec un capital de 2.300.000 fr., leur capital actuel est de 40 millions.

M. le Président. — Monsieur Charles Dumas, je ne puis vous laisser faire un discours à propos de l'urgence. Veuillez développer simplement les motifs qui militent en faveur de votre proposition. (Très bien ! très bien !)

Charles Dumas. — Monsieur le Président, j'expose les raisons qui motivent l'urgence de notre proposition de résolution... (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche. — Interruptions et dénégations à gauche et au centre.)

A gauche. — Vous abordez le fond de la discussion.

Charles Dumas. — Je répète que le capital des Galeries Lafayette, après avoir été de 2.300.000 francs, est actuellement de 40 millions, que le bénéfice de l'exercice dernier a été de 6.000.000 francs et que le chiffre d'affaires est de plus de 100 millions.

Le « Printemps », avec un capital actuel de 22.500.000 francs, a un chiffre d'affaires de 120 millions et le bénéfice de son dernier exercice est de 6.700.000 francs. Je donnerai tout à l'heure d'autres chiffres lorsque j'examinerai une autre branche de commerce, celle des succursales multiples. (Interruptions.)

A côté de ces vastes magasins au rayonnement national, il s'est créé peu à peu d'autres magasins de puissance moindre, mais inspirés des mêmes principes, dans toutes les villes un peu importantes de la province.

Ce qui, au point de vue économique, est intéressant à retenir, c'est que la plupart des grandes maisons, de ces grands bazars provinciaux, sont les succursales de grandes organisations administratives centrales.

Ainsi, peu à peu, le grand capitalisme étendait son réseau, conquérant le pays, repoussant les petits et les moyens commerçants trop faibles, trop isolés pour engager une lutte qui n'aurait eu de chances de réussite qu'à la condition d'opposer à l'adversaire envahisseur des procédés et des ressources égales aux siennes.

Mais alors, messieurs, c'eût été le petit et le moyen commerce qui aurait été lui-même suicidé par les petits et les moyens commerçants rompant avec les formes anciennes de vente et d'achat. Mais les grands magasins et les grands bazars n'auraient pas, eux seuls, assuré au capitalisme la conquête de toutes les branches de l'activité commerciale. Par eux, ils pouvaient s'emparer de quelques-unes d'entre elles, mais pas de toutes. (Interruptions.)

Charles Dumas. — Les interruptions ne feront que prolonger la discussion ; j'ai reçu une mission, je l'accomplirai jusqu'au bout. (Très bien, très bien ! à l'extrême gauche.)

Sur ce terrain, le capitalisme demanda la victoire à ces administrations ayant des succursales opérant dans toutes les branches de la production vendue au détail.

Parcourez une grande ville comme Paris ; innombrables sont les magasins et les boutiques ; à première vue, un étranger ne manquerait pas de s'écrier :

« Comme le commerce est florissant par ici ! » Mais regardez-y d'un peu près. Tous ces magasins, toutes ces boutiques sont-elles la propriété du petit commerçant qui, derrière son comptoir, y coopère et les met en valeur ? Pas du tout. Elles sont la chose d'une grande machine anonyme, dont le gérant ignore le plus souvent les rouages ; ce n'est pas lui qui achète, ce n'est pas lui qui fait les prix.

Ce n'est pas pour lui qu'il vend et, s'il est charbonnier, il n'est plus maître chez lui ; il n'est qu'un employé, un simple rouage.

Souvent même, ce sont les grands industriels, les grands fabricants qui créent leurs propres maisons de vente au détail ; pour les chaussures, par exemple, tout entière entre les mains de quelques magasins concurrents en attendant le trust qui les réconciliera tous. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

N'est-ce pas le Temps qui annonçait, il y a quelques jours, que ce trust, pour l'Amérique du moins, venait d'être réalisé avec un capital de 250 millions de francs ?

Je vous demande, messieurs, dans ces conditions, quelle possibilité de lutte il y aurait, pour le petit magasin de chaussures qui voudrait engager la bataille avec ces forces formidables ?

Ce n'est pas seulement la vente au dé-

tail de la chaussure que la concentration capitaliste a absorbée dans les grandes villes.

Voici les maisons de modes à prix fixe et unique, voici la chapellerie, les magasins de coiffes, les chemiseries, les marchands de liquors et de vins au détail pour lesquels il y a trois sociétés possédant à Paris chacune cent succursales.

Voici les tailleurs non seulement absorbés par les maisons de confections à grand rendement, mais encore concurrencés par les fabricants allant jusqu'à faire le sur-mesure par correspondance. Voici encore cette grande culture d'ortie à travers nos campagnes, le lait, le beurre et les œufs. Voici les marchands de charbon. Parlez-moi encore de l'industrie hôtelière, formant, suivant l'expression de M. Leroy-Beldin, une industrie concentrée offrant à X voyageurs et aux populations nomades de vastes et séduisants caravansérails et restaurant, dans les capitales et les villes d'eaux, l'antique légion des petits hôteliers !

Si j'évoque le souvenir des petits banquiers, ce n'est que pour rappeler qu'il y a bien longtemps qu'ils ont disparu, emportés et balayés par les succursales des cinq à six grands établissements de crédit. Mais là, la menace du capitalisme est visible ; elle est inscrite en toutes lettres sur la porte et sur la devanture de la boutique. Elle s'exerce encore d'autre façon, la ou elle ne la soupçonnerait pas, par une sorte de commode sur une immense catégorie de petits commerçants qui semblent être les propriétaires exclusifs de leur entreprise. A Paris, par exemple, presque tous les marchands de vins sont, financièrement, entre les mains de quelques gros distributeurs, qui les contraignent à écouler, uniquement, leurs seuls produits.

Dans le Nord, ce sont les grands brasseurs qui ont réalisé cet accaparement. (Interruptions et bruits.)

M. le Président. — Monsieur Dumas, vous savez qu'il est d'usage de développer succinctement les arguments qui militent en faveur de l'urgence. (Très bien ! très bien !)

Charles Dumas. — Monsieur le Président, je suis véritablement forcé d'entrer dans quelques détails.

Je n'en ai pas fini, messieurs, avec cette formidable activité du capitalisme commercial. Il avait conquis les villes, il les a conquises. Il a commencé son œuvre avec les maisons à succursales multiples opérant dans l'alimentation ; il en a créé dans tous les bourgs un peu importants.

J'ai pu recueillir les noms de trente-trois firmes commerciales qui possèdent chacune de deux cents à cinq cents succursales, en tout dans le pays, en réalité, de huit à dix mille au total. J'ai une liste d'établissements dont :

Etablissement Lamoy : capital en 1911 a été porté de 10 à 20 millions, bénéfice du dernier exercice : 1.113.000 fr.

Paris-France : Capital 30 millions, exercice 1900 : bénéfice 1.752.000 fr. ; exercice 1911 : bénéfice 5.008.000 fr.

Magasins modernes : capital social : 9 millions 548.000 fr. ; bénéfices : un million 279.000 fr.

Les Classes laborieuses (société anglaise) : capital : 15.025.000 fr. ; chiffres d'affaires 1905 : 12.411.000 francs 1911 : 14.235.000 fr.

Nouvelles Galeries réunies : capital 49 millions ; bénéfices : 1905, 3.890.000 francs ; 1911 : 4.551.000 fr.

Les villes, les chefs-lieux de canton et les bourgades conquises, c'est pas fini. Voici les roulettiers.

Le roulettier pour les villages, les hautes, Aux clients perdus dans les plaines, les montagnes, les bois, il vient porter la marchandise et, si son métier est dur, il n'en rapporte pas moins de gros bénéfices au capitaliste qui l'emploie.

Je ne demanderai pas combien il en a de ces humbles travailleurs, M. Debray. Je ne demanderai pas davantage combien M. Cahen en possède également. Je signalerai seulement qu'il y a quelque temps, le Gouvernement lui a accordé la croix de la Légion d'honneur et que c'était sans doute une manifestation de l'entente cordiale, puisque M. Cahen vient de transformer son entreprise en une affaire purement anglaise au capital de 40 millions. (Mouvements divers.)

Le rôle historique du Capitalisme

Messieurs, j'ai fini ce tableau. L'investissement du territoire par le grand capitalisme est un fait accompli. Si nous n'avions en France une tendance regrettable à ne pas avoir de statistique, je vous aurais montré avec quelle rapidité ce phénomène a été réalisé.

Qui, en moins de vingt ans, il a bouleversé toutes les conditions, toutes les manières d'être, toutes les modalités du commerce en France. Il a créé une technique nouvelle, des conceptions administratives et comptables nouvelles.

C'est le rôle historique du capitalisme qui n'est qu'une étape, un moment dans l'histoire humaine, d'être le grand agent de la transformation économique du monde. Il s'avance parmi les ruines qu'il ac-

STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome
VASTES ENTREPOTS
Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse
OUTILS AGRICOLES
FONTE, FER ET ACIER

cumule, mais il accomplit une œuvre immense, terrible pour ceux qu'il élimine, mais ils auront leur revanche, car il est aussi son propre meurtrier.

Il croit travailler pour lui seul, mais on n'isole pas à volonté un fait de l'enchaînement humain. Qu'il le veuille ou non, il travaille pour l'avenir, pour le socialisme. Car c'est lui, par la production intensifiée, par l'expression de la propriété individuelle, par les moyens de production ou d'échange, par la création de vastes organismes anonymes, à fonctionnement collectif, prépare dès maintenant, dans la société actuelle, les cadres de la société de demain.

(A suivre.)

Les religions en Tunisie

Depuis environ quatre ou cinq mois, les questions religieuses sont à l'ordre du jour de la presse tunisienne. La conversion de M. Jossot à l'islamisme, celle d'une riche Américaine aujourd'hui décédée et enterrée au Djellaz à la suite de démarches du bon Abdul Karim, l'assassinat de Nizard qui, israélite, avait séduit une chrétienne et ne voulait l'épouser en raison de la différence de culte, la défense des idées laïques vilipendées par les réactionnaires, le diapason de plus en plus élevé et la morgue insupportable des journaux de sacristie, etc., ont fait en sorte que, quand vous prenez en main un journal tunisien, c'est la question de foi qui s'y étale à la première place.

Des polémiques très longues roulent sur ce sujet, et d'excellents libres-penseurs n'ont pu se défendre de discuter gravement de dogmes et de croyances.

La Tunisie est-elle un pays religieux ? Oui, malheureusement. Les musulmans, les juifs, les maltais, les siciliens, les grecs, etc. sont fermement attachés à leurs rites, et le fanatisme de chacun de ces groupes n'attend qu'une occasion pour se manifester. Les raticheons vivent grassement de la bêtise de leurs oncles respectives, et les esprits émancipés ne sont pas loin d'être cordialement détestés.

Il faudrait encore plusieurs générations pour que nous voyions disparaître enfin les simagrées culturelles et pour oser espérer une fusion des diverses races qui habitent ce pays, sous l'égide des libertés républicaines et laïques qui sont l'honneur de notre pays.

Néanmoins, nous ne sommes point en cette Régence depuis près de trente-cinq ans sans y avoir apporté notre esprit de discussion et notre désir de tolérance mutuelle. Nous ne sommes point, hélas ! assez nombreux en Tunisie pour y imposer, par notre seul contact avec les étrangers, nos idées libérées de toute tutelle religieuse.

Mais nous avons semé l'émancipation à pleines mains et nous avons le plaisir de constater que les générations nouvelles ne sont plus encroûtées dans le mysticisme comme leurs devancières.

Les mariages mixtes se multiplient. Beaucoup de musulmans ou d'israélites ont épousé des chrétiennes, beaucoup de libres-penseurs se sont alliés avec des familles bigotes qu'ils ont fini par convertir à leur opinion. Les abjurations, même, ne sont point rares, ce qui démontre, aux yeux ébahis des bons curés, que les diverses croyances ne sont que de pures « fumisteries ».

L'agitation religieuse qui se manifeste cyniquement depuis quelques mois, en plein vingtième siècle et dans un pays protégé par nos trois couleurs, n'est donc — n'en déplaise à ces bons curés de robe courte de l'avenir — que le chant du cygne de la foi.

La civilisation envahissante entrainera avec elle toutes les scories dogmatiques, et les liaisons qui s'établissent entre les fractions de la population de Tunisie, autrefois séparées par les murailles de Chine des religions différentes, ne pourront que créer une sociabilité profitable à tous, au détriment des nombreux credos.

En dépit de la construction des nouvelles églises, synagogues, mosquées, temples, qui, comme des pustules, poussent chaque jour sur la terre tunisienne — il y en a toute une kyrielle depuis peu, — la clientèle des fidèles diminue chez tous les marchands de bondieuseries.

La foi est atteinte mortellement, même en Tunisie, pays de toutes les bigoteries. Plusieurs signes démontrent que, malgré l'agitation de la prêtaille internationale, le peuple déserte de plus en plus les églises et que rien ne parviendra jamais à l'y ramener.

C'est à nous à dessiller les yeux de la masse, et malgré les existations malsaines de la puissante presse de sacristie, nous saurons détacher complètement — et pour son bonheur — la population cosmopolite de la Régence des pratiques religieuses.

Ravelet à beau hurler, l'avenir à beau piailler rien n'y fera. La foi s'en va !

XIMÈNES

Crock-Notes

Bulletin météorologique
Température du 17 au 23 juin

JOURS	TEMPÉRATURE	THERMOMÈTRE		PLUIE	BAROMÈTRE
		MINIMA	MAXIMA		
Mardi....	10	21	31	»	776
Mercredi...	11	20	32	»	772
Jeudi.....	12	22	33	»	773
Vendredi...	13	19	32	»	775
Samedi....	64	19	32	»	776
Dimanche...	15	18	33	»	776
Lundi.....	16	24	34	»	772

Le Casino de La Goulette

Le 27 courant s'ouvrira, dans la plus coquette des plages qui entourent notre Tunis-la-Blanche, le Casino dont toute la presse a annoncé d'ores et déjà le succès certain.

Le Casino de La Goulette avec une administration qui s'y entend dans les moindres détails d'organisation d'un établissement de ce genre, avec une troupe d'élite d'artistes et d'attractions inconnues jusqu'à ce jour, avec un restaurant dont les menus font déjà venir l'eau à la bouche aux fins gourmets, est déjà sûr de faire accourir dans son vaste hall tout le high-life de la population tunisoise.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux au sympathique directeur général notre ami M. Jacques Borgel.

Contre les moineaux

Nous avons reçu une lettre d'un colon de nos amis, ayant des propriétés dans les environs de la ville, qui nous remercie de notre entrefilet concernant les déprédations faites dans les jardins par la bande des moineaux pillards qui les infestent.

Au sujet des bâtiments de l'Etat, tels que les Monopoles ou les Abattoirs, qui sont peuplés d'innombrables nichées de ces oiseaux, il nous fait savoir que rien n'a été fait malgré notre appel.

Qu'attend-on pour intervenir et détruire ces bestioles si nuisibles à l'agriculture par leur quantité incalculable ? L'Etat ne devrait-il pas être le premier à respecter ses propres décrets, tout en prêchant d'exemple ?

Chaque couple de moineaux peut faire, selon notre correspondant occasionnel, quatre à cinq nichées par saison, en moyenne, selon qu'ils ont couvé au commencement ou à la fin de l'époque voulue. Chaque nichée étant de 4 à 7 petits, cela fait une moyenne de 25 par couple et par an. L'on voit d'ici comme les moineaux appliquent le précepte biblique : « Croissez et multipliez » et méritent sans ambages les félicitations du sénateur Piot de la gent plumassière.

Les dégâts que causent ces oiseaux sont très élevés ; notre correspondant en a été pour plusieurs milliers de francs. Il nous prie de secouer la torpeur administrative pour l'application stricte des décrets enjoignant aux propriétaires de détruire les nids de moineaux sous peine des rigueurs de la Justice.

Nous renouvelons donc, pour faire plaisir à notre ami et, aussi, pour faire œuvre utile à tous, notre réclamation à la Direction de l'Agriculture.

Punch d'honneur

Dimanche soir, à eu lieu, au local de l'Amicale de l'Alliance, rue El-Mechnaka, un punch d'honneur offert par cette association et la Mutualité Ouvrière à leur président et vice-président d'honneur respectif, M. le docteur Scialom, récemment nommé officier d'Académie. La cérémonie était présidée par notre ami M. Elie Fitoussi, délégué à la Conférence Consultative, entouré de MM. Ouziel, Raymond Valensi, Isaac Lévy, Gaillard, M^{me} C. Scaillet.

L'assistance était très nombreuse et plusieurs discours faisant l'éloge du nouveau décoré furent prononcés.

La Petite Tunisie Socialiste, cordialement invitée à cette manifestation de sympathie, était représentée par son secrétaire de rédaction.

Nous renouvelons à notre ami M. Scialom nos félicitations sincères.

Certificat d'études

Dans la liste des heureux candidats reçus cette semaine au certificat d'études primaires, nous relevons le nom de fils ou filles de quelques-uns de nos amis ou collaborateurs que nous félicitons cordialement du succès de leurs enfants.

Aux jeunes Gaston Lévy, Elie Scemama, Emilie Attal, etc., nous souhaitons de futurs lauriers et de plus amples joies dans le courant de leur existence qui débute.

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

SPECTACLES & CONCERTS

Casino Municipal de Tunis
(PALMARIUM)
Samedi 21 juin 1913

Bureau : 8 h. 15 Rideau : 8 h. 45
Ce soir :
MAM'ZELLE NITOUCHE
opérée en 3 actes et 4 tableaux

Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar
Ce soir :
Nombreuses vues excessivement intéressantes.

CINÉMA NUNEZ

En salle éclairée, 3, rue Saint-Charles

Samedi 21 juin

Cinéma en plein air

Avenue de Carthage, emplacement du Cirque

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

AVIS

Mme Shenlberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une crèmerie ayant pour titre : *Au Déjeuner parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL
et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"
300 francs avec facilité de paiement

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISHEL

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1^{er}, 2^e et 3^e classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M., Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique ; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur ; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou compris d'au moins 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. - Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. - Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demandes de carnets. - Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira
TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles et industrielles.
Téléphone n° 553

Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station
Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



Lire

L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

Le Courrier Européen

Directeurs : André Morizet et Paix-Seailles
8, Boulevard des Italiens — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.
Pension : 55 francs

Mesdames

HEMAGÈNE TAILLEUR

Quelques
Epoques Dououreuses, Irrégularités, Retards, Suppressions,
Sont produits scientifiques Adaptés par les Médecins de France et de l'Étranger. Préparés par TAILLEUR, pharmacien de 1^{er} classe, Ancien Professeur à l'École de Médecine, Médecin des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.
Le FLASQUE avec notice les Pharmacies de France 2.25
Le mandat 2.25. Brochure explicative gratuite à demande adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.).
Dépôt principal à TUNIS : Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la joie autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISCON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A
GENERAL ACOUSTICON COMPANY,
6, Rue de Hanovre, 6, PARIS

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 430.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montalattecchi, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie La F. — Bières Pousset Charpignoles et Spatenbrau. J. Billaut, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2^e).

GALLOIS & DEMOGEOT
Adresse Télégr. : Coupures-Paris.
Téléphone : 101-50.

MAGASINS GENERAUX

ET
ENTREPOT RÉEL
de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON
ET A LA MÉDITERRANÉE

Bains de Mer

DE LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Baudol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Fréjus, Golfe Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Olhoules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-la-Cadière, St-Raphaël, Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours avec facilité de prolongation.

Minimum de parcours simple 0 : 15 kilomètres.

"Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrite, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris.
Adresse Tél. : Achambure-Paris.
Téléphone : 102-62

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1^{er} étage

TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France

à Paris : au Kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ; chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perpêche, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, St-Germain-des-Fossés, La Roche (Yonne), Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saulnier, Annemasse, etc., etc.

Imprimerie spéciale de la
Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, V. D. SCIALOM,

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
Téléphone : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôt à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de Sécurité pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs

Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger

AGENCES A SOUSSE ET A SFAIX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

n s, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes
14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAIX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit

CHANGE DE MONNAIES

Garde de Titres et Objets précieux

Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements

Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAIX

Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74

TUNIS — 5, Rue S'-Charles, 5 — TUNIS

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N-B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire à lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

C^{ie} de Navigation Mixte

Compagnie Touache — Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.

— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.

— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.

— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.

— de TUNIS pour TUNIS, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

R. WALLUT & C^{ie}

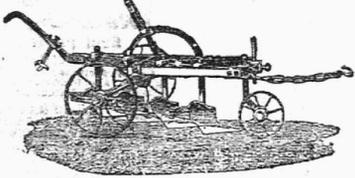
(R. WALLUT, G. HOFFMAN, associés)

99, rue de Portugal — TUNIS

Déchaumeuse RIETIR

SOCS ET VERSOIRS

EN ACIER



Catalogue spécial franco sur demande

DANS TOUS LES CAFES
EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBRON, agent

TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures captonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Meubles de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée, 30, rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à Sousse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque. Escomptes. R-couvrement. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Gardes de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille

à Saint-Cergues (H^{te}-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 & 6 fr. par jour

Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Veillons. Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 50 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Evian, Genève, etc.

Chambre avec pour photographie

Condition spéciales pour Famille

Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H^{te}-Savoie ou au Journal pour les renseignements.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc.

graissent leurs machines avec les HUILES MINÉRALES AMÉRICAINES

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"

et reconnaissent TOUS la SUPÉRIORITÉ des LUBRIFIANTS FABRIQUÉS par la

"VACUUM OIL COMPANY"

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

MAISON A. MODIGLIANI

AGENT GÉNÉRAL ET DÉPOSITAIRE POUR LA TUNISIE :

5, rue Saint-Charles — TUNIS

Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS

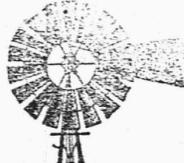
TUNIS — 94, rue de Portugal angle rue de Belgique

Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions



Pour tous renseignements, s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & C^{ie}

Avenue de Carthage — TUNIS

Boulangerie-Pâtisserie Confiserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449

WAGNER & C^{ie}

Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

BRIOCES, CROISSANTS, ZWIEBACHS

Crissini de Turin — Nouilles fraîches

PÂTISSERIE DE PREMIER ORDRE, CONFISERIE & CHOCOLATS DES PREMIÈRES MARQUES

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

Dépôt exclusif des Produits Alimentaires antidiabétique de la GLUTINERIE St-Louis de Marseille.

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

Clinique Vétérinaire

BOUENFANT, administrateur

Boxes — Chenil — Pension pour

Chevaux et Chiens

ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un seul tenant, située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 5 pièces, une cave et grenier, garage, courie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à l'essive et poulailler, le tout en bon état.

S'adresser à M. Armand LOUP au dit lieu.

Demandes d'emplois

Ouvrier agricole, connaissant spécialement le battage, demande place, trait d'importe où. S'adresser Bar Goudal, rue Marchéschau.

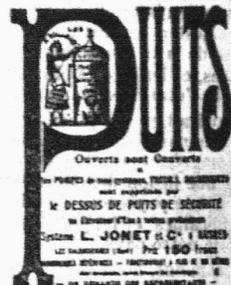
Petite Correspondance

Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile.

Les offres et demandes d'emploi sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.



BENGALINE

PEINTURE

email perfectionnée

DÉPOT :

Droguerie Nationale

Crèche Père et Fils

6, rue d'Italie, 6

TUNIS

Représentant :

J.-C. BONICI

Rue d'Alger, 11

TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

TUNIS

150 CHAMBRES ET SALONS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE